

Signature du nouveau contrat entre le SDEG, EDF et ENEDIS



Signature du nouveau contrat entre le SDEG, EDF et ENEDIS

Une page s'est tournée et une autre vient de s'ouvrir pour 30 ans lors du renouvellement du contrat de service liant le SDEG, ENEDIS et EDF pour la distribution de l'électricité dans le Gers. Un événement qui a été concrétisé dans les locaux du Syndicat départemental d'énergies du Gers, le 5 février, par la signature d'une convention entre les trois partenaires. Lesquels étaient représentés par le directeur régional d'EDF, Éric Labroue, le président du Syndicat d'énergies du Gers, Alain Duffourg, et le directeur territorial d'ENEDIS, Christian Bresson.

Le contrat initial dont l'échéance courait jusqu'en 2023 a donc été renouvelé par anticipation afin d'intégrer, à la convention, l'amélioration de la qualité de la distribution, la sécurisation des infrastructures et de favoriser le développement de la transition énergétique. Trois axes essentiels auxquels souligne Éric Labroue, il convient d'ajouter « une attention particulière aux zones touristiques et protégées pour minimiser l'impact esthétique du réseau et aussi nous devons nous engager dans une convention de lutte contre la précarité énergétique qui est un enjeu majeur de cohésion sociale des territoires ».

De son côté, le président du SDEG, Alain Duffourg, rappelle aussi qu'il s'agit « de moderniser le réseau pour réduire les coupures. Pour ce faire, le SDEG pour les 400 communes adhérentes investit 20 millions d'euros ».

Enfin le directeur territorial d'ENEDIS du Gers, Christian Bresson, considère que « ce contrat est le symbole de confiance entre les trois parties qui facilitera la croissance des entreprises artisanales de l'agro-alimentaire implantées dans les bourgs et villages du département et qui permettra aussi une meilleure intégration des installations photovoltaïques. Notre investissement est de 200 € par habitant et par an ».

Le réseau de distribution d'électricité dans le Gers